

Bundesversammlung

Assemblée fédérale

Assemblea federale

Assamblea federala



Délégation administrative  
CH-3003 Berne

[www.parlement.ch](http://www.parlement.ch)  
[vd.da@parl.admin.ch](mailto:vd.da@parl.admin.ch)

À l'attention des membres des  
Chambres fédérales

Le 19 février 2021

## **Covid-19 : tests PCR salivaires à grande échelle pendant la session de printemps 2021**

Mesdames et Messieurs les Députés,

Comme nous vous l'avions annoncé par lettre du 5 février 2021, des tests Covid-19 préventifs à grande échelle seront organisés durant la session de printemps. Cette mesure a pour objectif d'identifier rapidement les personnes infectées qui ne présentent pas de symptômes, de manière à réduire le risque d'une flambée locale des cas durant la session. Nous souhaitons ainsi garantir la capacité d'action du Parlement, de sorte que les conseils puissent achever l'examen des objets urgents liés au Covid-19 lors de la session. Par la présente, nous vous donnons de plus amples informations concernant l'organisation de ces tests.

Pendant la session, vous aurez la possibilité de vous faire tester deux fois par semaine, les lundis et mercredis. Il s'agira de tests PCR salivaires, qui seront facultatifs, mais vivement recommandés. Nous avons tout mis en œuvre pour limiter au maximum les désagréments que ces tests pourraient vous causer et comptons sur votre coopération. Veuillez noter que cette mesure ne pourra déployer les effets préventifs escomptés qu'avec la participation du plus grand nombre d'entre vous.

D'autres personnes devant être présentes dans le Palais du Parlement auront la possibilité de se soumettre à ces tests (par ex. collaborateurs des Services du Parlement, personnel de sécurité et de nettoyage, journalistes accrédités, collaborateurs des groupes et collaborateurs personnels). La stratégie de tests pour la session de printemps a été élaborée de concert avec les autorités du canton de Berne et répond aux critères de prélèvement d'échantillons de la Confédération. Par conséquent, c'est la Confédération qui assume les coûts des tests (100 francs environ par test).



### Déroulement :

- La semaine prochaine, vous recevrez par la poste un **colis** contenant le matériel de test ainsi que les instructions pour le prélèvement et l'enregistrement de ce dernier.
- **Lundi 1<sup>er</sup> mars 2021, le matin** : veuillez prélever un échantillon de votre salive à votre domicile et le remettre, à votre arrivée au Palais du Parlement, à la loge de l'entrée principale. Nous avons prévu deux délais pour ce premier test : **10 h 15** et **13 h 15**. Nous vous recommandons de remettre votre échantillon d'ici à 10 h 15, de sorte que le résultat de l'analyse du laboratoire puisse être connu avant le début de la session. Les résultats des tests remis pour 13 h 15 seront connus dans le courant de l'après-midi.
- **Mercredi 3 mars 2021** : veuillez procéder au prélèvement le matin et le remettre, à votre arrivée au Palais du Parlement, à la loge de l'entrée principale **à 8 h 15 au plus tard**. Le matériel pour les prochains tests vous sera remis directement dans la salle de votre conseil.
- Les résultats des tests vous seront toujours communiqués **par SMS**. C'est la raison pour laquelle vous devrez indiquer votre numéro de téléphone portable lors de l'enregistrement.

Si vous ne souhaitez pas participer aux tests, nous vous prions de bien vouloir remettre aux Services du Parlement le matériel non utilisé.

En cas de résultat positif, veuillez vous isoler et organiser un transport privé pour regagner votre domicile. Si cela est impossible, les Services du Parlement peuvent mettre un moyen de transport à votre disposition. Vous devrez alors suivre les [consignes de l'OFSP sur l'isolement](#). Les autorités cantonales compétentes s'adresseront ensuite à vous pour identifier les personnes qui ont été en contact avec vous.

Veuillez prendre note du fait que ces tests ne constituent qu'un complément au plan de protection en vigueur et ne sauraient remplacer les autres mesures de protection. Ils ne représentent qu'un instantané de la situation. Par conséquent, il est essentiel de continuer à respecter les autres mesures, notamment l'obligation de porter un masque de protection et de respecter les distances même en dehors des séances, ainsi que les consignes relatives à l'hygiène des mains.

Pour toute question concernant le déroulement des tests, veuillez vous adresser à l'unité Exploitation des Services du Parlement ([betrieb@parl.admin.ch](mailto:betrieb@parl.admin.ch)).

Vous remerciant de votre précieuse collaboration, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Députés, l'expression de notre considération distinguée.

Alex Kuprecht  
Président du Conseil des États

Andreas Aebi  
Président du Conseil national